

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL575

présenté par
M. Caure, rapporteur

ARTICLE 23

À la première phrase de l'alinéa 84, après la première occurrence du mot :

« et »,

insérer les mots :

« les conditions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.